

RÈGLEMENT MAÎTRES

- Du jeudi 25 au dimanche 28 juin 2015
- 4 réunions

XXVIII^{es} Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)
- Bassin : 50 m
- *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1990 et avant) dames et messieurs

Engagements

- Propositions extraNat : du 14/06/2015 au 21/06/2015
- Liste des engagés : 22/06/2015
- Réunion technique : 24/06/2015 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

*Les nageurs réalisant des performances de niveau de série nationale peuvent demander auprès du département Natation Course une intégration de leurs performances dans l'Annuaire des séries 2015. Chaque demande spécifique sera examinée par la commission des séries.

Préambule

Historiquement, en 1987, le club de Vichy a proposé à la population Maîtres, nageuses et nageurs de 25 ans et plus, une compétition nationale en bassin de 50 m. En 2012, ce rendez-vous a fêté sa vingt-cinquième édition. Durant ce quart de siècle, le développement de la Natation Maîtres n'a cessé de croître et le programme sportif s'est étoffé au fil des olympiades. Il n'empêche, les Nationaux d'été en grand bassin demeurent l'échéance phare de la natation française des Maîtres, une excellente opportunité de faire le point avant ou après les championnats d'Europe, organisés les années impaires, ou les championnats du monde des Maîtres, organisés les années paires. En 2015, cette alternance est rompue avec l'organisation des Mondiaux programmés, du 17 juillet au 2 août 2015, à Kazan (Russie).

Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1986 et 1990	C2 : nés entre 1981 et 1985
C3 : nés entre 1976 et 1980	C4 : nés entre 1971 et 1975
C5 : nés entre 1966 et 1970	C6 : nés entre 1961 et 1965
C7 : nés entre 1956 et 1960	C8 : nés entre 1951 et 1955
C9 : nés entre 1946 et 1950	C10 : nés entre 1941 et 1945
C11 : nés entre 1936 et 1940	C12 : nés entre 1931 et 1935
C13 : nés entre 1926 et 1930	C14 : nés entre 1921 et 1925
C15 : nés en 1920 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m et 1500 m nage libre). Les 400 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte).

4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Classement au temps.

*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

RÈGLEMENT MAÎTRES

La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi sauf pour celle des relais du dimanche (4 x 50 m nage libre mixte) qui devra se faire la veille, soit le samedi **avant la fin de la 3^e réunion**.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir mais ne sera pas classée.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1990 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le dimanche 16 septembre 2012 et le dimanche 14 juin 2015) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50 m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25 m pourra s'engager mais son temps d'engagement sera le temps limite de la grille de temps de sa catégorie (son temps en bassin de 25 m converti en bassin de 50 m devant entrer dans la grille de qualification grand bassin).

Qualification relais : une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

NB - Les temps peuvent être réalisés lors des compétitions Maîtres et/ou Natation Course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 m nage libre au cours d'un 1500 m nage libre) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 11 juin 2015.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 14 juin au dimanche 21 juin 2015, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 22 juin 2015.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs - Classement « Trophée Élite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

RÈGLEMENT MAÎTRES

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	2 ^e : 9 pts
3 ^e : 8 pts	4 ^e : 7 pts
5 ^e : 6 pts	6 ^e : 5 pts
7 ^e : 4 pts	8 ^e : 3 pts
9 ^e : 2 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être champion de France, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Rappel - Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 25 juin 2015

1^{re} réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 1500 NL messieurs
 - 2 – 400 NL dames
 - 3 – 50 Brasse messieurs
 - 4 – 50 Brasse dames
 - 5 – 200 NL messieurs
 - 6 – 200 NL dames
 - 7 – 100 Dos messieurs
 - 8 – 100 Dos dames
 - 9 – 4 x 50 NL messieurs
 - 10 – 4 x 50 NL dames
-
-

Vendredi 26 juin 2015

2^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 1500 NL dames
 - 12 – 400 NL messieurs
 - 13 – 50 Dos dames
 - 14 – 50 Dos messieurs
 - 15 – 200 4 N dames
 - 16 – 200 4 N messieurs
 - 17 – 200 Papillon dames
 - 18 – 200 Papillon messieurs
 - 19 – 100 Brasse dames
 - 20 – 100 Brasse messieurs
 - 21 – 4 x 50 4 N mixte
-
-

Samedi 27 juin 2015

3^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 22 – 400 4 N dames
- 23 – 50 Papillon messieurs
- 24 – 50 Papillon dames
- 25 – 200 Brasse messieurs
- 26 – 200 Brasse dames
- 27 – 100 NL messieurs
- 28 – 100 NL dames
- 29 – 200 Dos messieurs
- 30 – 200 Dos dames
- 31 – 4 x 50 4 N messieurs
- 32 – 4 x 50 4 N dames

RÈGLEMENT MAÎTRES

Dimanche 28 juin 2015

4^e réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 33 – 400 4 N messieurs
- 34 – 50 NL dames
- 35 – 50 NL messieurs
- 36 – 100 Papillon dames
- 37 – 100 Papillon messieurs
- 38 – 4 x 50 NL mixte

Fin du championnat prévu en milieu de journée

Épreuve d'eau libre

Le samedi 4 juillet 2015 lors des championnats de France Élite d'eau libre.
Lieu à déterminer.

Épreuve de natation synchronisée

Épreuve se déroulant lors d'un Meeting national dont le programme sera finalisé par la commission fédérale de natation synchronisée.
Date : les samedi 20 et dimanche 21 juin 2015.
Lieu : Toulouse (Haute-Garonne).

RÈGLEMENT MAÎTRES

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ 2013/2016

DAMES																	
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:35.00	1:14.00	2:40.00	5:42.00	11:48.00	/	0:40.00	1:25.00	3:04.00	0:45.00	1:36.00	3:26.00	0:38.00	1:23.00	3:06.00	3:07.00	6:34.00
C2	0:37.00	1:19.00	2:51.00	6:01.00	12:23.00	/	0:43.00	1:31.00	3:14.00	0:48.00	1:42.00	3:38.00	0:41.00	1:29.00	3:15.00	3:12.00	6:49.00
C3	0:39.00	1:23.00	3:02.00	6:25.00	13:08.00	/	0:46.00	1:37.00	3:27.00	0:51.00	1:48.00	3:52.00	0:43.00	1:35.00	3:32.00	3:21.00	7:02.00
C4	0:42.00	1:28.00	3:14.00	6:49.00	13:50.00	/	0:49.00	1:43.00	3:45.00	0:54.00	1:55.00	4:02.00	0:47.00	1:42.00	3:42.00	3:33.00	7:26.00
C5	0:45.00	1:33.00	3:23.00	7:00.00	14:28.00	/	0:51.00	1:52.00	4:02.00	0:57.00	2:04.00	4:26.00	0:50.00	1:50.00	3:52.00	3:44.00	7:49.00
C6	0:47.00	1:39.00	3:33.00	7:20.00	15:10.00	/	0:55.00	2:01.00	4:15.00	1:01.00	2:13.00	4:46.00	0:53.00	1:57.00	4:04.00	4:00.00	8:27.00
C7	0:50.00	1:46.00	3:44.00	7:40.00	15:56.00	/	0:58.00	2:08.00	4:30.00	1:06.00	2:24.00	5:05.00	0:56.00	2:05.00	4:17.00	4:22.00	9:09.00
C8	0:54.00	1:54.00	3:55.00	8:02.00	16:20.00	/	1:00.00	2:15.00	4:45.00	1:11.00	2:35.00	5:21.00	1:01.00	2:13.00	4:35.00	4:40.00	9:55.00
C9	1:00.00	2:07.00	4:21.00	8:58.00	17:55.00	/	1:06.00	2:24.00	5:02.00	1:16.00	2:44.00	5:39.00	1:07.00	2:24.00	5:00.00	4:55.00	10:40.00
C10	1:05.00	2:16.00	4:40.00	9:39.00	20:00.00	/	1:13.00	2:33.00	5:15.00	1:20.00	2:50.00	6:52.00	1:14.00	2:32.00	5:30.00	5:25.00	11:10.00
C11					23:00.00	/											
C12					25:08.00	/											
Au-delà																	

Sans limite de temps

MESSIEURS																	
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	200 4N	400 4N
C1	0:29.00	1:02.00	2:18.00	5:02.00	10:39.00	/	0:34.00	1:14.00	2:40.00	0:37.00	1:20.00	3:00.00	0:32.00	1:13.00	2:42.00	2:40.00	5:41.00
C2	0:30.00	1:03.00	2:23.00	5:17.00	11:02.00	/	0:36.00	1:17.00	2:50.00	0:39.00	1:24.00	3:11.00	0:33.00	1:15.00	2:51.00	2:46.00	5:50.00
C3	0:31.00	1:05.00	2:29.00	5:33.00	11:33.00	/	0:38.00	1:22.00	2:59.00	0:41.00	1:30.00	3:22.00	0:35.00	1:20.00	3:01.00	2:50.00	6:06.00
C4	0:32.00	1:11.00	2:36.00	5:50.00	12:18.00	/	0:40.00	1:27.00	3:10.00	0:43.00	1:35.00	3:34.00	0:38.00	1:25.00	3:12.00	3:03.00	6:25.00
C5	0:35.00	1:17.00	2:50.00	6:11.00	12:55.00	/	0:43.00	1:32.00	3:21.00	0:46.00	1:42.00	3:48.00	0:42.00	1:31.00	3:22.00	3:14.00	6:58.00
C6	0:38.00	1:23.00	2:58.00	6:30.00	13:39.00	/	0:46.00	1:38.00	3:32.00	0:50.00	1:50.00	4:03.00	0:45.00	1:38.00	3:34.00	3:27.00	7:25.00
C7	0:40.00	1:28.00	3:12.00	6:50.00	14:23.00	/	0:49.00	1:45.00	3:49.00	0:54.00	1:58.00	4:14.00	0:49.00	1:45.00	3:48.00	3:41.00	7:56.00
C8	0:43.00	1:35.00	3:26.00	7:15.00	14:58.00	/	0:52.00	1:52.00	4:07.00	0:56.00	2:06.00	4:30.00	0:52.00	1:54.00	4:00.00	3:59.00	8:35.00
C9	0:47.00	1:42.00	3:42.00	7:40.00	16:00.00	/	0:56.00	1:59.00	4:20.00	1:01.00	2:12.00	4:45.00	0:57.00	2:02.00	4:15.00	4:20.00	9:21.00
C10	0:50.00	1:46.00	3:50.00	8:06.00	16:55.00	/	1:00.00	2:04.00	4:30.00	1:05.00	2:18.00	5:00.00	1:00.00	2:11.00	4:30.00	4:30.00	10:00.00
C11				8:50.00	18:15.00	/											
C12				9:10.00	19:25.00	/											
Au-delà																	

Sans limite de temps